

Préambule

Mission du Centre de femmes :

La mission de l'Essentielle est d'offrir aux femmes un lieu d'appartenance, un réseau d'éducation et d'action afin de promouvoir l'accès à l'autonomie et aux rapports égalitaires par la prise en charge individuelle et collective. Nous travaillons avec et pour les femmes à briser leur isolement, à accroître leur propre pouvoir et à diminuer les effets nocifs de l'appauvrissement et de la violence faite aux femmes.

Objectifs de la bibliothèque :

- offrir un lieu de ressourcement, d'information et de références;
- rendre accessible aux femmes des documents en lien avec la mission et l'approche du Centre avec des thématiques touchant leurs conditions de vie;
- faire la promotion de documents en lien avec la mission du Centre, ses objectifs, son approche féministe et ses valeurs.

Ce travail de réflexion et d'analyse est issu du comité de la bibliothèque composé de femmes du Centre.

Critères de sélection des livres

Les documents faisant partie de la bibliothèque sont choisis sur la base de critères en lien avec la mission du centre de femmes, ses objectifs, son approche féministe et ses valeurs. Ceci afin de s'assurer de la pertinence des documents retenus pour la bibliothèque.

Critères de sélection des documents:

- privilégier les auteures québécoises;
- offrir des pistes de réflexions et de solutions;
- favoriser la reprise de pouvoir sur sa vie (empowerment);
- favoriser l'analyse critique;
- être éducatif;
- ne pas être culpabilisant;
- ne pas offrir de solution toute faite;
- ne pas verser dans le voyeurisme;
- favoriser l'inclusion.

Politique de prêt

Modalités :

- être membre du centre de femmes l'Essentielle (10.00\$ par année);
- durée du prêt de 3 semaines;
- maximum de deux documents par prêt;
- possibilité de deux renouvellements;
- possibilité d'être sur une liste d'attente.

Toute participante peut faire de la consultation sur place. Aucun dépôt n'est exigé, ni frais en cas de retard. Certains livres, périodiques et ouvrages sont mis à votre disposition pour consultation sur place seulement et sont identifiés à cet effet par une étiquette.

Afin de conserver la confidentialité, seules les travailleuses, les membres du comité de la bibliothèque et les travailleuses bénévoles à l'accueil peuvent émettre un prêt ou un retour. Dans le même sens, seules ces personnes peuvent faire les rappels téléphoniques pour les documents en retard.

Politique de dons de livre

Le Comité accepte :

- les documents qui viennent enrichir la bibliothèque (voir les critères de sélection) et non l'encombrer (selon le nombre de copies et la pertinence);
- les documents qui sont raisonnablement en bon état matériel, sans égard à l'année de publication (cependant, ceux de moins de 10 ans sont privilégiés);
- les documents bilingues ou unilingues dans une autre langue que le français.

Critères de sélection :

Les documents retenus visent à :

- déconstruire les discours dominants;
- développer son sens critique;
- nourrir son désir d'apprendre;
- se ressourcer;
- devenir une meilleure libre-penseuse;
- connaître ses droits;
- reprendre du pouvoir sur sa vie;
- développer son autonomie;
- nourrir sa curiosité.

De plus, le Comité sélectionne des documents qui tendent à :

- privilégier les auteures québécoises;
- offrir des pistes de réflexion et non pas des solutions toutes faites;
- être éducatif;
- être non culpabilisant;
- favoriser l'inclusion.

Le Comité se réserve le droit de disposer des dons qui ne sont pas retenus selon les critères de sélection de la manière jugée la plus appropriée (ex. échange, revente, don ou matériel de bricolage).
